

COMMUNIQUÉ

Avignon, 25 mars 2022

JEMA 2022 : LES ENTREPRISES DU PATRIMOINE VIVANT (EPV) MISES À L'HONNEUR À AVIGNON



Journées
Européennes
des
Métiers
d'Art

•
28 MARS
→ 03 AVRIL
2022
•



NOS
MAINS À
L'UNISSON



*A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEMA) 2022, la CMAR PACA accueille, mercredi 30 mars, une **exposition photo dans ses locaux d'Avignon** pour mettre en lumière la **richesse de l'artisanat et notamment des EPV**. L'exposition « **Émerveillement en Vaucluse** » deviendra ensuite itinérante et visitera **3 lieux différents du 31 mars au 3 avril**.*

Mercredi 30 mars à 11h à la Chapelle Ste Praxède d'Avignon, Valérie Coissieux, Présidente de niveau départemental de Vaucluse à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, lancera le début d'une opération dédiée à l'excellence des entreprises du patrimoine vivant du territoire de Vaucluse. En effet, la CMAR PACA d'Avignon accueillera **une exposition consacrée au 21 entreprises labellisées « Entreprises du Patrimoine Vivant » installées dans le Vaucluse : 42 photos** (2 par entreprise : un portrait de l'artisan et des instants capturés sur le vif) **qui illustrent la magnificence de leur travail et la richesse culturelle du département**.

« Thomas Bohl, lui-même artisan photographe, maîtrise les techniques anciennes. Il connaît l'importance de l'héritage de gestes précis. Il a parfaitement su retranscrire le trait d'union entre le passé et l'avenir, entre l'esprit, le cœur et la main, ou encore entre l'esthétique et le fonctionnel que représentent les entreprises du patrimoine vivant. Elles sont des passeurs d'histoires et font partie du socle de notre patrimoine culturel. » affirme Valérie Coissieux, Présidente de niveau départemental de Vaucluse.

À PROPOS DE THOMAS BOHL



Thomas Bohl a commencé la photographie enfant, initié par son père. Il étudie la **sociologie** et l'**ethnologie** à l'Université de Lille et de Toulouse. Au cours de ses études, il se spécialise sur l'Éthiopie où il réalise deux longs voyages. Il débute une carrière d'animateur qui se poursuit en tant qu'éducateur. **L'envie d'associer son goût pour la photo à son métier et ses connaissances en sociologie** l'anime depuis longtemps. C'est ainsi qu'il fonde en 2011 le **Laboratoire de Photographie Sociale et Populaire** et devient un observateur attentif des gens et de sa ville, Avignon. En 2013, alors qu'il colle sa série « **Les portes d'Avignon** » sous un tunnel de la ville, il rencontre Emmanuel Sérafini et l'univers de la danse... Aujourd'hui, Thomas Bohl collabore régulièrement avec des chorégraphes, multipliant les rencontres et les propositions au fil du temps. **La transmission de son savoir-faire aux plus jeunes est au cœur des préoccupations du photographe**, raison pour laquelle il donne notamment des cours à l'école supérieure d'Art d'Avignon et à l'Université. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur l'a sollicité pour **son amour de l'art et de l'histoire de la photographie**, qui concorde avec l'ADN des EPV et lui permet **de retranscrire très finement la beauté et la complexité du quotidien de ces entreprises.**

« Les Entreprises du Patrimoine Vivant représentent l'excellence à la française, avec des techniques uniques parfois ancestrales, mais surtout propres à leur métier. Leur mise en lumière est essentielle en ces temps où il est nécessaire, plus que jamais, de prôner le "made in France" et où nous avons besoin de retrouver l'essence même de notre culture locale. L'émerveillement en Vaucluse est bien là et nous vous invitons à rentrer dans leurs univers. » déclare Valérie Coissieux, Présidente de niveau départemental de Vaucluse.

L'exposition photo « *Émerveillement en Vaucluse* », soutenue par le Conseil Départemental, sera présentée dans son intégralité le 30 mars de 11h à 14h à la Chapelle Sainte Praxède située au 35 rue Joseph Vernet à Avignon, puis certaines œuvres seront déplacées dans des lieux différents du département, définis en fonction de la position géographique des entreprises afin que chacune des communes puisse mettre en avant son territoire. Du 31 mars au 3 avril, des œuvres seront donc visibles à trois endroits :

- Dans le hall de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Avignon - 35 rue Joseph Vernet, 84000 Avignon
- A l'Office de tourisme Ventoux Provence - bureau de Carpentras - 97, place du 25 août, 84200 Carpentras
- Au musée de l'Aventure Industrielle - 14, place du Postel, 84400 Apt

A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr



Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Claire HELFER +33(0)4 91 32 24 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr